

S'installer autrement en agriculture : la SCOP et la SCIC

OBJECTIFS

Connaitre le fonctionnement d'une SCOP (Société Coopérative Participative) et d'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif).

ENJEUX

Identifier les atouts et contraintes du statut juridique, et ses conséquences fiscales et comptables.
Identifier les enjeux autour de cette forme statutaire en terme d'organisation collective.
Identifier les différents modèles d'installation sous statut coopératif

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Connaître et maîtriser le régime juridique des SCOP et des SCIC et ses principales différences avec les formes sociétaires les plus pratiquées en agriculture (GAEC et EARL).
- Comprendre des intérêts de la SCOP en agriculture à travers l'exemple de la Ferme des Volonteurs.
- Comprendre des freins à la mise en place d'une SCOP à travers l'exemple de la Ferme des Volonteurs.
- Connaître et maîtriser les intérêts de la SCOP et de la SCIC en agriculture.
- Connaître et maîtriser les freins à la mise en place d'une SCOP ou d'une SCIC en agriculture.
- Savoir évaluer la faisabilité de ce statut pour sa propre ferme ou son propre projet d'installation.
- Visualiser les différents montages possibles pour des fermes collectives en coopérative
- Connaître les intérêts et les freins à monter son activité en CAE
- Comprendre les intérêts de la SCIC en agriculture à travers l'exemple de la SCIC SA le Courtil de Quincieux
- Comprendre les freins à la mise en place d'une d'une SCIC en agriculture à travers l'exemple de la SCIC SA le Courtil de Quincieux

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

- 92% de nos stagiaires sont satisfait·e·s de nos formations
- Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Drôme

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 13/03/2026

TARIFS

Coût de la formation : 200 € + adhésion obligatoire à l'ADEAR de la Drôme (40 € ou prix libre pour les petits budgets). Cette formation peut-être entièrement financée par le fond de formation VIVEA ou OCAPAT au tarif de 448 euros

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Nicolas Brumauld
nicolas@adeardrome.fr

ADEAR de la DROME
c/o Usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26 400 CREST
07 68 88 96 16

SATISFACTION : 95,75% de nos stagiaires sont satisfaits de nos formations (MAJ juill/25)

NOTE : Possibilité d'hébergement à raison de 10€ par participant

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant

27/03/2026	Courtil de Quincieux 69650 Rhône	- Rémi Dalant-Welcomme, consultant de l'Urscop - Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI)
20/03/2026	Ferme Les Volontoux 26760 Drôme	- Béatrice BADEL, Les Fermes Partagées (ex-COOPAGRI) - Un associé de la SCOP CAE des Volontoux

THÈMES

Etre acteur sur son territoire	Autres	S'installer en AP
Approche globale	Comptabilité gestion	Foncier, juridique
Installation	S'associer / coopérer	

FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))